

Déclaration de principes du Réseau Européen des Syndicats Alternatifs et de Base

Les organisations et collectifs qui constituent ce réseau du syndicalisme alternatif, de base et autogestionnaire, né en 2003, ont des cultures et des histoires différentes. Notre rassemblement naît de convergences fortes dans l'histoire récente, d'expériences et de luttes communes mais aussi de traditions très ancrées dans l'histoire du mouvement ouvrier. Il s'appuie sur des processus de réflexion, des paris stratégiques, des projets devenus communs ou pour le moins proches. Mais il constitue surtout une réponse au moment historique particulier du capitalisme que nous devons affronter, à cette mutation de grande envergure des sociétés capitalistes.

1) Un syndicalisme de lutte et de transformation sociale

- qui vise au renversement du modèle de développement économique, social et politique, fondé sur l'hégémonie de la finance, du profit et de la compétitivité pour construire un système fondé sur les biens communs, sur la redistribution du revenu et des richesses, sur les droits des travailleurs-euses et sur un développement écologiquement soutenable;
- qui revendique l'extension, la démocratisation et l'appropriation sociale du service public, notamment l'école et la formation, la santé, les transports, l'énergie, l'eau et le logement;
- qui lutte en Europe et partout dans le monde contre les inégalités croissantes, économiques et sociales, pour transformer le système et construire une alternative fondée sur l'autogestion et la démocratie de base, effectivement participative et directe;
- qui agit pour le droit à la libre circulation des personnes et à l'égalité des droits sociaux et politiques de tous et toutes, indépendamment de la nationalité, de l'origine, du sexe et du genre;
- qui appuie les pratiques anti-hégémoniques qui combattent le système.

2) Un syndicalisme indépendant, autonome, démocratique et d'assemblée

- effectivement autonome du patronat, des appareils étatiques et des gouvernements, ainsi que de toute organisation qui participe à la gestion du système capitaliste, des institutions religieuses et des partis politiques;
- fondé sur l'auto-organisation et l'action des travailleurs-euses, selon le principe qu'on ne peut déléguer à d'autres le combat pour l'émancipation sociale, l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité sur le lieu de travail.

3) Un syndicalisme alternatif aux pratiques et aux stratégies des syndicats majoritaires européens qui n'assurent plus les tâches de défense et de protection du monde du travail et ont renoncé à tout projet de transformation sociale.

4) Un syndicalisme ouvert à l'action commune et unitaire avec toutes les forces syndicales en accord avec cette déclaration, qui partagent nos pratiques et objectifs de lutte.

5) L'adhésion à notre Réseau est ouverte à toutes les organisations syndicales qui souscrivent à cette déclaration et en partagent les principes.

version du 24 mars 2012, 18h.36.